L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 AVRIL 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 16 AVRIL 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Gotnault, à l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Green, à Carrollton, vaches laitières créoles.

Par W. I. Hodgson et fils, au No 290 de la rue Howard, meubles de ménage et effets mobiliers, montre en or, bijouterie, trompette en argent, balances à coton, trucks et presses, presse à emballage, Camion, coffre fort, prélarts, etc.

Par J. V. Gourdain—Continuation de la vente au No 222 rue Royale, entre St-Philippe et Dumaine, à 10:30 A. M., de quincaillerie, faïence, etc.

Par Toppino, Seidenbach & Larose, à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres, bottes et souliers.

La situation économique de la France et des Etats-Unis.

Nos dépêches d'Europe, d'avant-hier, nous donnaient la relation d'une entrevue qui venait d'avoir lieu, à Paris, entre un représentant de la Presse Associée et M. Barthélemy St-Hilaire, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, à l'occasion de l'accroissement constant du budget des dépenses de la République française, et des nouvelles demandes de crédit faites par le ministre de la guerre. Les idées attribuées à ce vénérable patriote, dans le long récit du correspondant, doivent avoir été émises par lui; elles dépeignent, fidèlement, le personnage, tel qu'il s'est montré dans sa longue carrière politique; elles sont en parfaite conformité avec tout son passé d'homme d'Etat.

Il est impossible de n'être pas frappé de leur justesse, en ce qui concerne l'augmentation incessante de la dette publique.

Si riche que soit un pays, par suite de son ardente activité et d'un esprit d'économie domestique qui ne s'y dément jamais, chez les simples citoyens, il arrive un moment où il doit succomber sous le poids des obligations de l'Etat. Qu'on se figure un océan, montant toujours et n'ayant jamais de marée basse, les flots finiront par submerger le territoire entier. Il en est de même de la nation, condamnée, tôt ou tard, à être engloutie sous la banqueroute. Un pareil système conduit, fatalement, à un déluge financier.

Il est bien vrai, comme l'établit M. Barthélemy St-Hilaire, que la République Française se débat dans des conditions embarrassées. Son armée lui mange le plus clair de son revenu, et il lui est impossible de la réduire. N'a-t-elle pas, à côté d'elle, un ennemi implacable, qui arme sans relâche, et n'est-elle pas obligée de grossir, dans les mêmes proportions, ses propres armements, pour n'être pas débordée par son redoutable voisin? Ne porte-elle pas au flanc une effroyable blessure? Ne lui a-t-on pas enlevé, par surprise, l'Alsace-Lorraine, et peut-elle, sans lâcheté, laisser entre les mains de l'Allemagne deux de ses plus belles provinces, qui, malgré vingt ans de conquête, sont, encore aujourd'hui, plus françaises que jamais?

Il y a, vraiment, quelque chose de noble, de touchant, dans le spectacle que nous donne, ainsi tout un pays se transformant, par sentiment du devoir, en une vaste caserne; tout un peuple se condamnant, volontairement, par dignité, par honneur, à quitter, du premier au dernier, ses foyers et ses affaires, pour aller se grouper autour du drapeau et s'instruire dans l'art monstrueux de se faire casser la tête sur les champs de bataille. Mais s'il y a une véritable grandeur à accepter ainsi, fièrement et gaîment, une aussi triste situation, il n'en résulte pas moins des dépenses énormes, d'une absolue nécessité, et qu'avec la meilleure volonté du monde, il est à peu près impossible de réduire. Ces dépenses ne peuvent que devenir ruineuses, si elles ne sont compensées par des économies considérables, opérées dans les autres chapitres du budget. Or, le malheur veut que ces économies ne se font pas.

L'administration, en France, est on ne peut plus coûteuse. Suivant l'expression de M. Barthélemy St-Hilaire, le gaspillage y est effroyable. Ici, pourtant, il faut s'entendre et ne pas confondre gaspillage avec pillage des fonds publics. Le sens des paroles du vénérable homme d'Etat est tout autre. Il n'y a pas, au monde, d'administration plus honnête que celle de la France, et la comptabilité y est plus irréprochable que partout ailleurs; mais elle est d'une lamentable complication.

La division du pays en Départements, et sa subdivision en arrondissements, datent d'avant la création des chemins de fer, du télégraphe électrique, de la téléphonie; d'une époque où il fallait quinze jours, trois semaines, pour établir une communication entre Paris et Lyon ou Marseille; entre la Nouvelle-Orléans et les paroisses Tensas ou Carroll, dirions-nous, ici—les distances sont à peu près les mêmes. On n'a absolument rien changé, ni dans le nombre des fonctionnaires, ni dans les procédés qu'ils emploient.

Le commerce, le trafic, se sont complètement transformés; l'administration est restée immuable dans son personnel, comme dans ses allures. De là, une multiplicité de formalités, et les abus du fonctionnarisme.

Voilà ce qui coûte si cher au peuple français, plus cher que son armée; ce qui, non seulement, l'empêche d'amortir sa dette, mais le force à l'augmenter sans cesse. Tout le monde connaît le mal et voudrait le guérir, mais personne n'ose s'y attaquer. L'audace manque pour l'extirper, et la routine l'emporte.

M. Barthélemy St-Hilaire tombe en extase devant le système adopté résolument, suivi imperturbablement par le peuple américain, quels que soient, d'ailleurs, les détenteurs du pouvoir, et qui consiste à mettre en réserve, chaque mois, une somme quelconque, pour assurer l'amortissement graduel de la dette. Il a raison; ce système est admirable; il est unique dans le monde moderne; il restera la plus grande gloire de l'Union, pendant les vingt-cinq dernières années qui viennent de s'écouler. On ne peut, pourtant, pas dire que leur administration soit irréprochable; elle fourmille de défauts; l'intrigue et le gaspillage y ont souvent régné en maîtres. On ne peut pas alléguer, non plus, qu'ils n'ont pas d'armée; ils s'en sont créé une factice: nous voulons parler de l'armée des vétérans qui ne rend aucun service; qui n'existe, pour ainsi dire, que sur le papier, et qui coûte tous les jours, au lieu de diminuer, suivant les lois de la mortalité. En dépit de toutes ces défectuosités, la dette diminue, constamment, et l'on peut déjà entrevoir le jour où, à la suite de plusieurs années d'une gestion intègre des fonds publics, l'Etat sera à même de brûler son grand livre, aux applaudissements de la nation.

Cet exemple de sagesse, de prudence, le plus grand qu'aient donné, depuis un siècle, les démocraties, et que les monarchistes sont incapables d'imiter, pourquoi la République française ne le suivrait-elle pas, ne fût-ce que pour ne pas se laisser distancer par sa sœur d'outre-Atlantique; ne fût-ce que pour donner à l'Europe monarchique la preuve de la supériorité des institutions républicaines? N'est-il pas étrange que les Français, le peuple le plus économe du monde, aient un des gouvernements les plus coûteux qu'il y ait, tandis que les Américains, la plus prodigue des nations, dans les habitudes ordinaires de la vie, ont le plus économe, le plus prudent des gouvernements?

Nous venons de parler de la situation financière de la France. Que faudrait il dire de celle des autres peuples de l'Europe, qui n'ont ni la richesse, ni les ressources, ni l'immense crédit de la France, chez elle et à l'étranger? Où en sont ces peuples? Où en seront-ils, prochainement? Si la République de l'autre côté de l'Océan est menacée de banqueroute, quel est le danger, quels sont les dangers qu'ont à redouter les autres gouvernements? Le représentant de la Presse Associée aura, peut-être, l'idée d'interroger M. Barthélemy St-Hilaire à ce sujet. La réponse du sénateur serait fort intéressante. Dans un moment où l'on semble craindre une guerre générale dans l'Ancien Monde, la question des ressources et des moyens de résistance n'est, certainement, pas la moins importante à considérer.

Pourquoi souffrez-vous de cette toux irritante alors que quelques doses de sirop pectoral balsamique de Ducongé vous guérira.

Les enfants faisant les dents devraient recourir à temps au Sirop Delabarre.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 11 avril: (Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

Les deux gelées que nous venons d'avoir, ont tué presque toutes les plantes tendres, et mis toutes les récoltes en retard. Dans notre paroisse, la culture de la pomme de terre est un des principaux revenus. On en expédie, tous les ans, des milliers de barils de ce produit. On avait planté en grande quantité, bien que la semence fût hors de prix; on comptait sur une récolte abondante. Ces deux froids ont anéanti les espérances des fermiers.

—On nous affirme que dans les terrains sablonneux, l'effet de la gelée a été presque nul, mais que, dans les terres noires, tout a été tué.

Le maïs, dans les champs, sera retardé, mais on ne suppose pas qu'il ait été gravement atteint.

—M. Laveney Le Blanc est revenu sur son habitation Clotilde. Il avait dirigé les récoltes sur Upper Ten, la saison dernière.

—On continue à se préoccuper des progrès des eaux de la crevasse Ames, surtout parmi les habitants de la rive gauche du bayou. Le canal Lockport grossit beaucoup, et le major Lagarde se prépare à résister à l'invasion.

Sur Ravenswood, on se résigne à ne rien faire pour repousser l'ennemi.

On a abandonné l'idée de fermer la crevasse White, à cause de la hausse, signalée dans l'Ohio et qui va, probablement, contribuer, considérablement, à grossir le bayou. Tous les préparatifs pour fermer la crevasse étaient faits. On a arrêté tous les travaux, et l'on a sagement fait d'en agir ainsi. C'est déjà bien assez que la récolte du juge White soit complètement perdue. Il serait désolant que les autres subissent les mêmes pertes.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Ici, les légumes, encore tendres, sont endommagés, ainsi que les pommes de terre. Heureusement, aujourd'hui, mercredi, il fait un temps doux, qui va rendre de l'activité à la végétation. Une inspection des souches a démontré que, dans les terrains noirs, elles ont été saisies; une partie des jeunes pousses même ont été tuées, mais tout cela reviendra vite à la vie; on compte sur une levée épaisse.

Comme les terres, maintenant, en souches de première année, ont donné un plant très abondant, l'année dernière, et ont été, par conséquent, épuisées, il faudra les fumer plus fortement qu'à l'ordinaire, pour ne pas éprouver de déception, cet automne. On y jettera de 600 à 800 livres de graine de coton sur chaque acre, et d'autres ingrédients contenant de 45 à 60 livres d'ammoniac.

—Le plant d'automne, sur les terres basses, offre le même aspect que les souches. Le maïs a souffert du froid, mais il s'en remettra bien vite. Une bonne pluie suffira, et la récolte ne sera pas affectée.

Sur le bas Terrebonne, on est généralement en retard pour le plant, et l'on n'aura pas encore fini le travail, cette semaine.

Quant au plant de printemps, certains fermiers trouvent qu'il lève bien lentement. Il faudrait une pluie chaude pour lui donner de la vie, de l'activité.

Rien encore de définitif relativement au projet de construction d'une usine centrale ou d'une raffinerie, mais on arrivera à une conclusion, bientôt, peut-être même avant la fin de la semaine.

—On va agrandir, considérablement, la sucrerie de Southdown; tous les matériaux sont prêts; les maçons et les charpentiers vont se mettre à l'œuvre.

—Cette nuit, la sucrerie de M. O. Daspit a été détruite par un incendie; il n'en reste plus que les cheminées et quelques débris de machines. C'est, dit-on, l'œuvre de la malveillance.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE.

Enfin, voilà le beau temps, une forte brise a commencé à souffler du nord, vendredi soir; la température s'est abaissée jusqu'à ce que le mercure tombât au dessous du point de congélation. Les récoltes en seront évidemment retardées, mais rien n'a été attaqué sérieusement. M. Druilhet, le gérant de Shady Side, qui est bon juge en pareille matière, va jusqu'à affirmer que cette gelée fera du bien à la canne, qui poussera, désormais, plus uniformément et avec plus d'activité.

M. M. Bell est sous l'impression que, sur sa propriété Justine, la canne est quelque peu endommagée. Il est à espérer qu'il se trompe, car sa récolte est énorme. Il va faire de grandes améliorations, cette année, à sa sucrerie.

Sur Shady Side, on a planté plus de 1,500 acres. On y compte sur une réussite complète.

M. Foos va ajouter à son second moulin une machine Reilly, qui doit augmenter de 75 tonnes, par jour, la capacité de sa sucrerie.

Sur Anastasie, le riz a commencé à lever, le premier jour du mois. C'est peut être le riz le plus précoce de la paroisse.

Le Conseil municipal de Franklin a, par contrat, chargé M. Allen Tupper, de la Nouvelle-Orléans, de drainer la localité. L'égout principal passera par la rue Willow et ira se déverser dans le Tèche. Des fossés transversaux viendront, de droite et de gauche, jeter leurs eaux dans l'artère principale.

—Une banque a été, tout récemment, organisée à Plaquemine, au capital de $50,000. Toutes les actions sont prises. Sont nommés: MM. Jacob McWilliams, président; James M. McClure, vice-président; James E. Dunlap, caissier. Le matériel complet est arrivé, et le local, choisi.

—LETTRE DES ATTAKAPAS:

M. Martial Billeaud a, sur la propriété Home, tiré 300 boucauts de sucre, avec un moulin à cheval, de 140 acres de cannes. Il a vendu son sucre 3 1/2, 3 et 2 1/2 cents la livre. Le produit polarisait 86 degrés. Le jus de canne pesait 8 1/2 à 9 1/2 degrés Beaumé. Sa récolte de 1889, qui était à peu près égale, s'était vendue 6, 6 1/4 et 6 1/8 cents, la livre. M. Billeaud croit que la prime relèvera l'industrie sucrière. Ayant assez considérablement augmenté sa culture, il compte faire, cette année, 100,000 livres de plus.

—Dans la paroisse Lafayette, la Coulée Mine draine une région fertile, habitée par d'industrieux fermiers. On n'y fait, jusqu'ici, de sucre que pour la consommation des familles. S'il y avait des moyens de communication et de transport, chacun de ces fermiers, s'adonnerait à la culture de la canne, en grand. Toute cette contrée se transformerait bien vite.

—On a donné, ici, une extension énorme à la culture du riz. On ne voit presque plus que cela dans les champs.

La "Calcasieu Sugar Co." a délivré, la semaine dernière, des contrats en blanc, à plusieurs de nos planteurs, pour accaparer leurs cannes. Ne serait-il pas préférable que l'on construisit, ici, dans les Attakapas, une usine centrale. On y conserverait ainsi les profits de la fabrication.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE.

La gelée paraît avoir tué la canne jusqu'à ras de terre.

Dans les terres noires, la canne a vite repris; mais dans les terrains sablonneux, l'absence de pluie et la sécheresse l'en ont empêchée—de telle sorte, qu'elle y est en souffrance.

Les souches sont belles; elles l'étaient, du moins, avant la récente gelée. Les travaux des champs sont généralement très avancés. Tout est en meilleur état que l'an dernier, bien que le temps ait été moins favorable.

—La crevasse Ames commence à faire, ici, de fortes dégâts. Sur Belle Chasse, M. Kearney s'est construit une levée qui sauvera sa récolte. Sur Concession, la puissante levée de M. Anderton garantit les cannes de l'invasion des eaux.

M. Wilkinson ne perdra presque rien, cette année. On sait qu'en 1884, la crevasse Davis avait inondé une partie de Myrtle Grove. Deer Range, Woodland et Magnolia sont en parfaite sûreté.

Sur l'autre bord, il n'y a pas eu de crevasse; aussi, le trafic du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et Gulf n'a-t-il pas été interrompu.

—Les dangers auxquels on est exposé, par suite des hautes eaux et des crevasses, ont, jusqu'à présent, empêché de songer à de nouvelles améliorations. On commence à y penser.

M. Garr va établir une nouvelle batterie de chaudières, et le gouverneur Warmoth, un autre vacuum pan.

—On sème le riz, à force, le long de la Basse-Côte; dans quelques semaines, tout sera terminé. Les orangers promettent beaucoup; la récente gelée ne les a pas violemment atteints. C'est égal, nos cultivateurs ne respireront à l'aise que quand ils verront le fleuve baisser.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU.

Il fait si sec, en ce moment, qu'il est à peu près impossible de labourer et que plusieurs planteurs attendent la pluie pour pouvoir ensemencer. Le premier riz semé commence à lever, mais le sol est resté si froid, que le reste a de la peine à germer. La culture de cette céréale est plus étendue, cette année, qu'en 1890.

—M. B. Dew, de Jennings a inventé un nouvel appareil pour préparer la terre. Cette machine consiste en deux socs roulants, au bout desquels il y a un instrument qui retourne la terre. On en fabrique de 4 pieds, et de 6 pieds de large. L'appareil dispense de la charrue; il fait quatre fois plus de travail. Bien des fermiers qui l'ont vu fonctionner s'en déclarent très satisfaits.

—On a vendu, ici, une certaine quantité de pompes Menge, depuis quelque temps; elles étaient expédiées à l'adresse de cultivateurs de riz. Ce qui préoccupe nos habitants, en ce moment, c'est la perspective d'une raffinerie, dont on projette la construction, à Lac Charles. Voilà de quoi stimuler nos planteurs et les engager à cultiver la canne. Il est vrai que plusieurs ont voulu en planter sans fumer le sol, et qu'ils ont peu réussi. Cela a jeté un peu de découragement dans les esprits. Nous payons beaucoup à apprendre dans cette culture, avant d'atteindre à la perfection ou même à la réussite. Une des premières choses que les neuf-dixièmes de nos fermiers doivent apprendre, c'est de remuer plus profondément la terre; puis il faut songer à la drainer. Si nous ne pouvons avoir un drainage à la tuile, établissons le, à ciel ouvert.

Bon nombre de fermiers ont, auprès de leurs rizières, des terres plus élevées et en pente; il y a là un drainage naturel. Ces terres peuvent être considérées comme bonnes pour la culture de la canne.

Nous avons des terres d'alluvion très riches, le long du Grand Marais. Elles sont sujettes à des inondations, mais quand le canal, que l'on creuse, à présent, sera achevé, l'eau ne séjournera plus au milieu de ces terres; elles deviendront excellentes pour la culture de la canne.

Nous avons, dans notre paroisse, les meilleurs terrains à cannes que l'on puisse trouver, et plus de terres en exploitation que partout ailleurs. Si nous avions un moulin, une sucrerie, nous pourrions tirer un parti magnifique de ce sol, mais nous ne savons pas prendre une détermination, et nous restons en arrière, par notre faute.

Il y a quelque temps, on avait mis en avant le projet de l'érection d'une sucrerie; on n'en parle plus, à l'heure qu'il est.

Le sirop pectoral balsamique du Du congé guérit toux, rhumes, croup.

Les mères et les gardiennes d'enfants s'épargneront des ennuis et soulageront leurs enfants qui souffrent de la dentition en frottant les gencives de ceux-ci de quelques gouttes de Sirop Delabarre.

POUR UN FRANC.—On parle, quelquefois, de la *furia francese* appliquée au sexe fort français, mais si l'on en juge par le fait suivant, cette *furia* est, de beaucoup, dépassée par celle du sexe faible italien.

Les sœurs Vienza Mazala et Candida Caia habitant, l'une boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen, l'autre rue Curial, à Paris, se trouvaient chez Mme Bouysson, charbonnière marchande de vin, boulevard Victor Hugo, à Saint Ouen.

Mme Caia voulait s'acquitter, envers la charbonnière, d'une dette qu'elle prétendait s'élever à 1 fr. 50, alors que la créancière réclamait 2 fr. 50.

L'origine de la bataille est tout entière dans cette différence.

La discussion dégénéra, bientôt, en querelle; on en vint aux gros mots, et, enfin, les Italiennes tirèrent leurs couteaux.

Mme Bouysson suivit leur exemple.

A ce moment, Mme Mallet, sa fille, voulut intervenir et s'élança dans la bagarre, un revolver à la main, mais elle fut immédiatement désarmée et elle reçut, en pleine poitrine, un vigoureux coup de poing qui l'envoya rouler à terre.

Mme Mallet ayant réussi à se relever clopin clopant, se dirigea vers le poste pour demander du secours; des agents l'accompagnèrent.

A leur arrivée, ils virent les trois femmes, échevelées, couvertes de sang, se précipitant les unes sur les autres, comme des furies, en poussant des cris épouvantables.

Quand on eut réussi à les séparer, on put se rendre compte de la gravité des coups reçus: Mme Caia avait la figure partagée de deux coups de couteau, Mme Mazala n'avait plus de nez, la tête de Mme Bouysson était lardée de coups.

L'état de cette dernière est très grave. On a dû la transporter, d'urgence, à l'hôpital Bichat.

Les Italiennes sont moins grièvement blessées.

LA MANIFESTATION OUVRIÈRE DU 1er MAI EN ESPAGNE.—La *Epoca*, de Madrid, publie les nouvelles suivantes, au sujet de la manifestation ouvrière du 1er mai:

"Environ mille ouvriers ont tenu un meeting à Valence.

"Tous les orateurs ont prononcé de violents discours conseillant la grève générale et excitant les ouvriers à recourir à la force pour arriver à leurs fins.

"A Barcelone, de nombreuses sociétés ouvrières ont tenu des réunions où il a été décidé de faire une manifestation imposante le 1er mai.

"Les sociétés de ce genre deviennent de plus en plus nombreuses à Barcelone. Aussi la manifestation du 1er mai aura-t-elle plus d'importance en Catalogne que dans aucune autre région de l'Espagne."

UN VOL DE 80,000 FRANCS.—MM. Golay-Leresche et fils, bijoutiers, 2, rue de la Paix, Paris, ont été victimes d'un vol d'une importance considérable et qui dénote, de la part de ses auteurs, une audace peu commune.

Vers sept heures du matin, le garçon de magasin, depuis vingt ans au service de MM. Golay-Leresche, ainsi qu'il en avait l'habitude, allait prendre, chez un marchand de vin du voisinage, en compagnie d'autres domestiques, un verre de vin blanc. C'est pendant son absence, qui a duré à peine dix minutes, que les voleurs, après avoir ouvert, à l'aide d'un clou, la porte, seulement fermée au bec de cane, se sont introduits dans le magasin.

Grâce aux papiers de soie dont on recouvre les bijoux exposés dans la devanture, pendant la nuit, ils ont pu opérer sans être remarqués.

Ils ont fracturé la serrure d'une vitrine, située à gauche et au fond du magasin, et ont enlevé trois bagues représentant une valeur de 40,000 francs, ainsi que des broches en brillants, des épingles, etc., représentant une valeur égale.

Ils se sont ensuite retirés sans laisser aucun indice, au point que la marchande de journaux, dont le kiosque est situé en face du magasin, n'a rien aperçu d'anormal.

M. Golay-Leresche, en entrant chez lui, a constaté le vol dont il venait d'être victime, et, tout de suite, s'est rendu chez M. Tonny, commissaire de police.

Ce magistrat a interrogé le garçon de magasin, dont la probité ne peut être suspectée, et, aussitôt après, a fait dresser l'inventaire des bijoux volés, dont la liste a été envoyée dans les bureaux du mont-de-piété, ainsi que chez les bijoutiers de Paris.

Le service de la Sûreté informé s'est mis aussitôt en campagne. On suppose que les voleurs munis de leur butin, ont dû passer en Angleterre.

RAPPORT DU DR AUG. OLLIVIER SUR UNE ÉPIDÉMIE DE DIPHTHÉRIE QUI S'EST DÉCLARÉE, LE 8 FÉVRIER, A PARIS.—Tout récemment, dans une séance du conseil d'hygiène de la Seine, le Dr Aug. Ollivier a donné lecture du rapport qu'il a rédigé à la suite d'une enquête faite par lui sur une épidémie de diphthérie qui s'est déclarée, le 8 février dernier, parmi les pupilles d'un orphelinat du cinquième arrondissement.

Au milieu de janvier—dit M. Ollivier—une fillette de l'orphelinat, âgée de quatre ans et demi, est admise, pour une fièvre muqueuse, à l'hôpital des Enfants-Malades. Vers le quinzième jour de sa maladie, elle contracte la diphthérie. Transférée, le 1er février, au pavillon d'isolement (pavillon Trousseau), elle y meurt, le lendemain, d'une angine infectieuse. Sa mère venait la voir, et s'empressait, presque chaque fois, d'aller donner de ses nouvelles à ses petites camarades et aux sœurs, qui ne se doutaient pas du danger auquel exposent de pareilles visites. Ce fut là, je pense, le point de départ de l'épidémie.

En effet, le 8 février, une autre petite fille, âgée de sept ans et demi, est atteinte de diphthérie et succombe le lendemain; le 9 février, troisième cas, de même mortel; le 15 février, quatrième et cinquième cas, dont un suivi de mort; le 19 février, sixième cas, suivi de guérison; le 20 février, septième cas, suivi de guérison; le 25, huitième cas, suivi de guérison; le 2 mars, neuvième cas, suivi de guérison; le 6 mars, dixième et onzième cas, dont l'un suivi de mort; le 7 mars, douzième et dernier cas, suivi de guérison. En résumé, sur douze jeunes filles atteintes de diphthérie, cinq ont succombé.

Par cable de Paris.—Tous les pharmaciens à l'avenir vendront la bouteille de Sirop Delabarre, 60 cents; ancien prix, $1.

Chargé d'impureté, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

PEREZ.—Décédée hier, à 8 heures P. M., à l'âge de 30 ans, dame RÉGINA PÉREZ, née Dussuau. Les amis et connaissances des familles Pérez, Dussuau, Valentin Roux et Avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. de sa dernière résidence, coin Esplanade et Claiborne.

Clergé St-Augustin.

DESHAUTREAUX.—Décédé hier, mercredi 15 avril 1891, à 8 heures 20 A. M., à l'âge de 39 ans, J. MARTIN DESHAUTREAUX, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de la Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P.M., de sa dernière demeure, coin des rues Dryades et Delord.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Nouvelle-Orléans, le 15 avril 1891—Les membres de cette Association sont priés d'assister à l'enterrement de J. M. DESHAUTREAUX, natif de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, membre actif de cette Société, décédé le 15 avril 1891, à 8 heures du matin, à l'âge de 39 ans. La réunion aura lieu à 3 heures et demie cette après-midi au local de la Société.

N. B.—La présence de tous les membres qui font partie de la catégorie des mois d'avril, mai et juin est obligatoire aux enterrements, sous peine des amendes prescrites par la constitution.

Par ordre du Président, BERNARD TUJAGUE.

BERNARD ABADIE, Secrétaire.

16 avril—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite mardi prochain, 21 avril, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de PAUL J. B. MARCHAND. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

16 av—16 19 21

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent,

129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

AVIS.

La vente des sièges réservés pour l'Opéra-Comique *Le Khédive* commence dès ce jour, au magasin de musique Werlein, et continuera les jours suivants, de 10 heures A. M. à 4 P. M.

16 avril—

Mlle B. de Miranda

Donnera des leçons d'espagnol à domicile ou à sa demeure, 126, rue Philip, près Annonciation.

16 avril—7PP

VACCIN.

Mme GUILLIOT prévient les dames de sa clientèle et le public en général qu'elle vaccinera tous les jeudis, de midi à 3 heures P. M., à sa résidence No 108 rue Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

12 avril—1m,dim,jeu

EN VOYAGE — UNE PRÉCAUTION INDISPENSABLE — TOUS LES MÉDECINS prescrivent les Capsules Raquin au Copahu [illegible]

ON DEMANDE

Immédiatement une gardienne d'enfant munie de bonnes recommandations.

S'adresser au bureau de l'*Abeille*, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

15 av—PP

A LOUER,

La maison No 101 rue Hôpital, près Bourbon. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.

7 avril—PP

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les sévresse, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle Orléans. Seuls agents aux Etats-Unis.

14janv—

Wm. Bogel, Prés.; Thos. Engles, V. Prés. W. W. Birchfield, Sec. RUE DU CANAL, 111.

BOGEL DRUG Co., Limited, Chimistes Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et le plus promptement, exactitude à des prix modérés.

☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited, RUE DU CANAL, 111. Laboratoire, rue de Chartres, 67.

31déc—☞

SCIENTIFIC AMERICAN

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American. A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to Munn & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS. In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président. EDW. J. BOBET, Vice-Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

M. Abascal, Edw. J. Bobet, Jules Andrieu, H. Gally, E. J. Demarest, J. W. Hincks, H. Laroussini, Jos. Beyle, Gust. Pitot, J. P. N. Bequié, Chas. E. Schmidt, Jules Tuyès.

24 fév '91—1 an

A VENDRE,

Maison basse, située rue des Ursulines, entre Rampart et Bourgogne, No 140. La dite maison ayant quatre appartements, deux cabinets et une grande galerie; cuisine haute avec quatre appartements; cour et arrière-cour. Le terrain mesurant 31 pieds 8 pouces de façade, sur une profondeur de 127 pieds. S'adresser à M. Henry Trémoulat, U. S. Bonded Ware House, coin North Peters et Conti.

3 av—PP

Bureau du New Orleans City & Lake R. R. Co.—102 rue du Canal, (2me étage)—Nouvelle-Orléans, 27 mars 1891.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs tenue le 11 courant, un dividende trimestriel de UNE PIASTRE ET SOIXANTE-QUINZE CENTS par action a été déclaré, payable le et après le 10 avril 1891. Le livre de transfert sera fermé dix jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.

R. LEWIS, Secrétaire.

27 mars—27 au 10 avril inc

Bureaux du Peoples Ice Mfg. Co.—Nouvelle Orléans, 9 mars 1891.—Une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu aux bureaux de la dite compagnie, coin des rues Julia et Fulton, le 10 avril 1891, à 3 heures P. M., à l'effet de voter pour l'amendement proposé, de la Charte.

E. KUNTZ, Président.

A. BARBA, Secrétaire.

13 mars—30t

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 d 90—1 an—dim mer ven

NATTES!

Maintenant à bon marché et posées sans frais additionnels.

LEOPOLD LEVY,

183 Rue du Canal.

13oct1890—1an—DMaJ

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices	$1,006,098 32
Total de l'actif	1,068,260 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni solliciteurs, ni courtiers. La Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

L. M. FINLEY, Vice-Président. JAS. I. DAY, Président. H. CARPENTER, Secrétaire.

24 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 90—1an

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an—dim mer jeu

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1fév 91—1 an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc 90—1 an

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

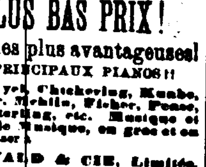

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fischer, Ponso, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

GLACIÈRES DE FAMILLE.

Brevetées et récompensées (15,000 vendues.)

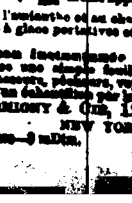

Appareils faisant de 1 à 18 livres de glace par opération, la crème à la glace, les carafes et le champagne frappé. Prix de $10 à $195.

Appareils fontaines faisant glace, etc., en même temps qu'il refroidit l'eau d'un bassin qu'il garde froide toute la journée, $20 à $35.—Même appareil avec excellent filtre à l'amiante et au charbon, $25 à $45.

Bottes à glace portatives et fixes $10 et au-dessus.

Cuisson instantanée de viandes, œufs, etc., avec une simple feuille de papier. Bon pour chasseurs, pêcheurs, voyageurs, élèves, etc. Envoi d'un échantillon par la poste, $1.00.

L. DERMIGNY & CIE, 126 W. 25th str. NEW YORK.

1er mars—3 mDim.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 118 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

26 sept—

VER SOLITAIRE

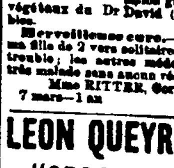

Cure absolument garantie.

Traitement: environ 2 heures, sans jeûne ni trouble. Les vers causent grand nombre de maladies. Beaucoup de patients ignorent qu'ils ont des vers. Pour sortir du doute, venez 57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite. Les Remèdes végétaux du Dr David (de Paris) sont infaillibles.

Merveilleuse cure.—Le Dr David a guéri une fille de 2 vers solitaires en 90 minutes sans trouble; les autres médecins l'avaient rendue très malade sans aucun résultat.

Mme RITTER, Cor. Canal & Napoléon.

7 mars—1 an

LEON QUEYROUZE & CO "GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

33 RUE TCHOUPITOULAS.

LEÇONS DE FRANÇAIS. PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex rédacteur en chef du Franco-Louisianais de la Nouvelle-Orléans, de l'Indépendant de New York, du Trait d'Union de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de [illegible] Rue 130 Hospital street.

[illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district

1er nov90—1 an—mer.jeu.dim

AMUSEMENTS.

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Convention des Vieux Temps. Spinners, Dell Castillo, Jap Magician, Bert Luke vocaliste. James Bellina, danseur et chanteur juvénile. Luci Patricola, artiste d'accordéon. Clark Gibbs Comedy Company et Kawakani et femme, Japanese Broad Sword Experts. 16 avril—

Avis à ceux qui font usage d'électricité.—Avant de faire achat de moteurs, allez au bureau de la Compagnie de Lumière Electrique, rue de l'Union, 52, et informez-vous des prix des moteurs et de l'électricité pour tous genres de travaux. 12 avril—

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Une semaine seulement, commençant DIMANCHE, 19 AVRIL 1891.

Matinées Mercredi et Samedi.

La fameuse Troupe de Comiques de WILLS & ANDERSON

Dans la comédie et la musique de première classe

TWO OLD CRONIES!

ENCORE TOUS LES ANCIENS FAVORIS. Et plus ceux nouveaux.

Le contrôle s'ouvrira jeudi, 16 avril.

14avril—

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dietmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX: No 194 RUE COMMUNE, NOUVELLE-ORLEANS.

21 août—1 an—dim

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez ou cherchez immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

20 fév—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

20 mars—

Bureau du New Orleans Swamp Ld. R. Co.

No 9 RUE CARONDELET.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891.

Je certifie par le présent que l'Amendement ci-après à la Charte a été dûment adopté à une assemblée des actionnaires, tenue au bureau de la Compagnie le 17 mars 1891, à savoir:

ARTICLE XIV.

"Que toutes les fois qu'une copie dûment certifiée d'une Résolution du Board de Directeurs, prélevant un assessment sur la portion non payée du stock, aura été présentée à l'actionnaire, et que trente jours se seront écoulés sans payer, le Board de Directeurs, sur la preuve nécessaire du dit fait, aura le droit de déclarer le stock du dit actionnaire forfait, et après l'adoption de la dite Résolution, tout l'intérêt du dit actionnaire dans la dite Compagnie sera pour toujours annulé."

En témoignage duquel j'ai signé le présent certificat le jour, le mois et l'année mentionnés ci-dessus.

EMILE POMES, Secrétaire pro tem.

25mars—1m mer

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,

125 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.

12 août—1 an—dim mer ven

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 cents.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 69, près Bourbon.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$147,856 77	
Sur risques maritimes	2,160 45	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,159 14
Pertes payées:		
Sur risques de feu	56,096 76	
Sur risques maritimes	2x6 18	
Sur risques de rivières	2,332 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,695 56	
Réassurances et primes rendues	12,306 21	
		89,271 38
Profits		$25,887 76
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$233,962 97	
Actions de banques de chemins de fer et autres	30,192 55	
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,083 39	
Billets recevables	54,192 57	
Primes en cours de collection	16,813 17	
Certificats 6 0/0 de ville	20,966 00	
Jugements sur billets hypothécaires	4,225 00	
Argent comptant	19,063 26	
		$434,532 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et assermenté par devant moi, ce 28me jour de juin 1890.

JAS. FAHEY, Notaire.

[illegible]

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL SOIT SU que le douzième jour du mois de février en l'an de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-onze et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique, le cent quinzième, devant moi, Martin Voorhies, notaire, dûment commissionné et assermenté, en et pour la dite paroisse, y demeurant, et en la présence des témoins ci-après nommés et signataires, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ici apposés qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation des corporations pour des travaux d'amélioration et d'utilité publiques, elles forment et organisent une corporation sous les conditions et articles suivants:

ARTICLE I.

Le nom et titre de la corporation est ici déclaré être "The Abita Ice Manufacturing Company, Limited".

ARTICLE II.

Le domicile légal de la dite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Son président est l'officier désigné auquel seront servis toutes citations et tous documents d'un caractère légal.

La dite corporation existera possèdera le droit de succession, et en jouira, sous son nom d'incorporation, pendant une durée de vingt-un ans, à partir de la date indiquée et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivie, avoir un sceau et en faire usage, lequel pourra être détruit ou modifié à son gré; posséder, recevoir, acquérir et transférer, aussi bien que louer, hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété mobilière et immobilière, et aussi acquérir, avoir et s'en servir, telles inventions ou lettres patentes, qui peuvent être considérées nécessaires à la conduite de ses affaires.

ARTICLE III.

Les objets et fins de cette corporation et la nature de ses affaires sont ici déclarées être la fabrication de la glace avec des eaux minérales d'Abita ou des environs, en la paroisse St Tammany, en cet Etat, ainsi que la dite corporation la vendra.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est fixé à cinquante mille dollars représentés par cinq mille actions de dix dollars chacune, payables de la façon et en sommes que désignera le Conseil de Direction, soit en argent ou en travail exécuté ou bien encore en propriété transférée à la corporation. Tout actionnaire refusant ou négligeant de faire un de ses versements quand avis lui en sera donné, perdra au profit de la corporation son titre à ses actions, après les trente jours qui suivront la notification qu'il recevra du secrétaire.

Cette corporation pourra commencer ses opérations et entrer dans les affaires dès que quinze cents actions de son capital auront été placées, et que cette charte aura été enregistrée et publiée conformément à la loi.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou erreurs de cette corporation pour une somme excédant le reliquat qu'il devra sur ses actions.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs incorporés de cette corporation, excepté ce qui est ici limité, seront placés en et exercés par un Conseil de Direction qui se composera de cinq directeurs, chacun desquels ne possèdera pas moins de quinze actions du fonds capital. Et aucun directeur ne sera éligible s'il n'a eu à lui quinze actions au moins quinze jours avant l'élection. Une majorité du Conseil constituera un quorum pour l'expédition des affaires; et toute vacance se produisant dans son sein, par une cause quelconque, sera remplie par les directeurs restant. Tout directeur qui s'abstiendra d'assister à trois assemblées consécutives, sans l'assentiment du Conseil, sera considéré comme s'étant démis de sa qualité.

Le Conseil de Direction nommera par une majorité de tout le Conseil, un de ses membres président de la corporation, et un autre vice-président. Il choisira également un secrétaire, un trésorier et tous autres officiers commis et agents qu'il jugera nécessaires, définira leurs devoirs, fixera leurs salaires, et les destituera à sa volonté. Il pourra accorder pour l'expédition des affaires de la corporation, à des commissions de son propre sein, ou à ses officiers ou agents, tels pouvoirs qu'il jugera convenable; pourra également nommer des agents en l'Etat ou au dehors aux conditions qu'il désignera. Et le dit Conseil aura plein pouvoir de faire et d'ordonner des règlements pour la gouverne de cette corporation, et de les altérer et de les amender à son gré.

Le Conseil de Direction est en outre spécialement autorisé à contracter avec et à acheter des propriétaires, aux conditions qu'il jugera convenable, le droit exclusif de fabriquer et de vendre de la glace en l'Etat de la Louisiane avec des eaux minérales, conformément aux lettres patentes données par les Etats-Unis, aussi d'acquérir de la propriété immobilière, de machines et de ce qui peut être nécessaire à l'organisation des usines requises pour la fabrication de la dite glace et pour tous autres objets, et à payer ses objets en plein avec des actions de la corporation intégralement payées.

ARTICLE VI.

Les actionnaires ci-après nommés constitueront le Conseil de Direction et conserveront leur mandat jusqu'au premier lundi du mois de décembre 1892, savoir: MM. Louis R. Sanel, Edouard Enderle, Martin Voorhies, J. Eugène Tourné et Martin Leroy.

Le 1er lundi de novembre 1892 et tous les ans subséquemment, avis pendant quinze jours ayant été donné deux fois par semaine dans deux des journaux quotidiens de la ville, une élection de directeurs aura lieu dans le bureau de la Compagnie, en cette ville, qui serviront l'année suivante. Une pluralité de votes, un vote par action donné par l'actionnaire ou son fondé de pouvoir suffira pour élire un directeur; et si pour une cause quelconque, la dite élection n'aboutissait pas, la réunion des directeurs dans ce but pourra être ajournée à quinze jours plus tard, avis en étant donné dans deux journaux quotidiens ainsi qu'il est pourvu plus haut, jusqu'à ce qu'une élection valide ait lieu. Toutes élections auront lieu par ballottage sous la surveillance de trois actionnaires (non directeurs) nommés par le conseil de direction; et les directeurs alors élus entreront en fonctions le premier lundi de décembre suivant, ou le plus tôt possible après.

ARTICLE VII.

Cette charte pourra être altérée ou amendée, ou la corporation dissoute, par un vote des deux tiers des actions représentées, à une assemblée générale des actionnaires convoqués dans ce but, après trente jours d'avis publié deux fois par semaine dans deux feuilles quotidiennes de cette ville; et, au cas d'une liquidation d'affaires, les actionnaires à cette assemblée nommeront comme commissaires trois d'entre eux dont les devoirs seront de liquider finalement toutes les affaires de la corporation, à telles conditions et de telle façon qu'il aura été convenu à la majorité par une majorité des actions représentées.

Les stipulations dans cet article ne seront applicables que dans l'éventualité d'une dissolution ou de l'expiration de la durée de la Charte.

Ainsi fait et passé en mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour et la date écrits ci-dessus en premier lieu, en la présence de MM. Bernard Stone et Lucien J. Voorhies, témoins compétents, domiciliés en cette ville, qui ont signé ce présent document, en même temps avec les personnes et moi, notaire, après l'avoir tout lu.

Témoins:

BERNARD STONE,
LUCIEN J. VOORHIES,
M. VOORHIES, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation ci-dessus de la "ABITA ICE MANUFACTURING CO., LIMITED" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, livre 444, folio 122.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1891.

[Sceau] Signé GEO. GUINAULT, R. M.

Je, Martin Voorhies, notaire en et pour la ville et la paroisse d'Orléans certifie que ce qui précède est une copie vraie et exacte de l'acte original existant et enregistré dans les archives de mon bureau et du certificat d'enregistrement.

En foi de quoi, j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau, ce 14me jour de février 1891.

{SCEAU} M. VOORHIES, Notaire.

24 fév—5f en 30j

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

[illegible]